



Association Salanganes Pédagogie Fonnker

*** Fils conducteurs ***

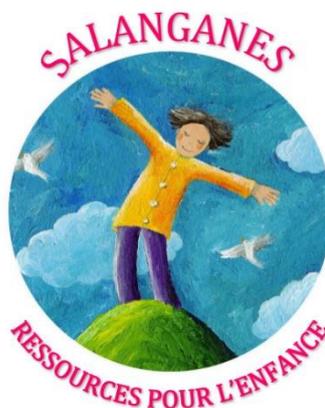
Pour que les activités que nous vous proposons se déroulent au mieux nous vous présentons ici la charte relationnelle et comportementale garante de la qualité de ces temps de rencontre.

L'association Salanganes Pédagogie fonnker est une association collégiale régie par la loi 1901 qui a pour objectif la co-crédation d'espaces d'accueil et de ressources pédagogiques s'adressant aux enfants mais aussi aux parents et enseignants/intervenants en milieu scolaire.

Ses activités consistent actuellement à accueillir parents et/ou enfants de 3 à 10 ans lors d'ateliers pédagogiques innovants basés sur les notions d'éveil et d'expérimentation lors des temps périscolaires mais aussi à favoriser échanges et analyses de pratiques lors de cafés pédagogiques. Organisme de formation depuis peu, nous privilégions la mise en œuvre de partenariats publics et associatifs pérennes.

Les activités de l'association se déroulent dans des lieux de qualité que nous nous engageons à soutenir et respecter.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre le temps de lire ce document précisant intention et objectifs du projet, d'y porter votre attention et d'y apposer page 5 votre signature précédée de la mention lu et approuvé.



Association Salanganes Pédagogie Fonnker

*** Fils conducteurs ***

I Conditions de participation aux ateliers (vacances et périscolaire)

- . Il faut que la famille soit adhérente pour participer aux activités de l'association. En tant qu'adulte sans enfant, si vous êtes adhérent, vous pouvez participer seul en ayant pour objectif la découverte et l'expérimentation d'ateliers pédagogiques innovants ;
- . Pour participer aux ateliers parents-enfants, les enfants devront être accompagnés de l'un de leur parent tout au long de l'activité ;
- . Les parents se doivent d'assurer la surveillance des enfants qu'ils accompagnent. L'accès aux lieux est libre et par conséquent les entrées et/ou sorties des enfants sont sous la responsabilité du, ou des accompagnateurs. De ce fait, équipe de Salanganes décline toute responsabilité.
- . Lors de l'accueil « *Vacances autrement* » sur le site de SALANGANES, les enfants sont sous notre responsabilité de 8H00 à 16H00.
- . L'équipe de Salangane s'engage à vous accueillir dans le respect de sa charte éthique porteuse de l'émergence de relations pédagogiques: JOIE – BIENVEILLANCE – COOPERATION
- . Les enfants porteurs de handicaps pourront être accueillis, sous réserve d'un projet de partenariat et de convention entre les parents, l'équipe de l'association et les institutions concernées ;
- . Chacun est responsable du matériel qu'il utilise, il vous est demandé d'en prendre soin ; les parents seront particulièrement vigilants lors de l'utilisation de petits matériels ;
- . Chacun, adulte et enfant, est co-responsable de la qualité de ces temps de rencontre et s'engage à veiller à la douceur de ses échanges avec chacun, adulte et enfant.

II Inscriptions et adhésions :

- . L'inscription aux ateliers se fait auprès de l'équipe de Salanganes soit par voie électronique (atelier.potenciel@gmail.com) soit lors de journées Portes ouvertes.
- . Pour vous inscrire, après un temps d'échange avec l'équipe pour clarifier les objectifs de ces ateliers, vous êtes invité à prendre connaissance du Document de présentation de notre projet associatif.
- . Les adhésions s'effectuent principalement lors de nos animations pédagogiques

Association Salanganes Pédagogie Fonnker

*** Fils conducteurs ***

III Participation financière :

- . L'adhésion est fixée à partir de 30 euros pour une année elle permet l'accès à l'ensemble des temps d'action et de réflexion pédagogiques proposés ;
- . La tarification des ateliers et formations suit une grille tarifaire disponible sur demande respectant le principe d'équité, principe fondamental. De plus, les échanges de services sont privilégiés dans la mise en œuvre de nos actions.
- . Par ailleurs, tout don pour soutenir l'association est laissé à votre discrétion.

IV Responsabilité civile et sécurité :

- . Pendant les temps d'ateliers parents-enfants, l'enfant est sous la responsabilité de ses parents ;
- . Toute structure d'accueil est tenue de contracter une assurance responsabilité civile chargée de couvrir les dommages survenus à un enfant sur son lieu ; pour tout accident survenu sur le lieu de l'atelier, le responsable du lieu est tenu de le déclarer à l'assurance ;
- . En cas d'urgence, les parents sont tenus de prendre, seuls, les dispositions pour que les soins nécessaires puissent être dispensés ;
- . En aucun cas, l'association Salanganes n'est responsable de la détérioration ou de la perte d'effets personnels.

V Partenariats associatifs :

Le partenariat associatif se matérialise par un temps de clarification des intentions du projet suivi de :

- . la signature commune d'une convention de partenariat co-rédigée
- . l'adhésion mutuelle des deux associations à leurs règlements intérieurs respectifs; cette adhésion étant symbolisée par la mise à jour des cotisations correspondantes.

VI Intervenants :

Certains ateliers ou rencontres du collège peuvent être animés par des personnes qui ne sont pas membres du bureau de l'association ; dans ce cas le co-partenariat se matérialise aussi par un temps de clarification des intentions du projet suivi de

- . la signature par l'intervenant d'un contrat d'engagement moral ;
- . l'adhésion à un accompagnement pédagogique au service de l'approche globale mis en œuvre au sein des Ateliers du Pot'en ciel

Association Salanganes Pédagogie Fonnker

*** Fils conducteurs ***

VIII Charte relationnelle et comportementale (règles de vie) :

Charte éthique du projet, fondement de la démarche éducative que nous souhaitons développer.

Adhérents de l'association nous nous soutenons dans la mise en œuvre effective de ces valeurs fondamentales.

BIENVEILLANCE - JOIE

Nous écoutons les autres sans les juger, on essaye de reformuler si on n'est pas sûr d'avoir compris;

On n'est pas obligé de faire quoi que ce soit, l'essentiel est de se faire plaisir ;

On évite de faire des remarques sur ce que l'autre est en train de créer ;

On est vigilants à la douceur de notre ton.

COOPERATION

Nous nous entraïdons tous, adultes et enfants.

Nous sommes conscients de participer à l'émergence d'un projet éducatif innovant.

Si on a besoin d'aide, on le demande.

Notre comportement a un impact sur l'ambiance générale, sur le groupe : nous y faisons attention et adoptons une attitude favorisant les relations conviviales.

Prenons des temps de silence : ils peuvent être des moteurs dans la co- création.

ECOLOGIE

Nous nous engageons au respect des lieux qui nous entourent ;

Nous ne fumons pas sur les lieux qui nous accueillent.

<p>Tout manquement grave au règlement pourra entraîner une demande de quitter le lieu de l'atelier. Merci de respecter l'intention de ce projet et de contribuer à son évolution par la qualité de votre présence et de vos retours.</p>

Association Salanganes Pédagogie *Fonnker*

*** Fils conducteurs ***

FILS CONDUCTEURS DE L'ASSOCIATION

SALANGANES Pédagogie fonnker

Nous,

déclarons avoir été informés du projet associatif et éducatif de l'association Salanganes et en acceptons la démarche.

Nous,

déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur illustrant l'intention de notre démarche pédagogique qui est bien d'œuvre, ensemble, au bien-être de l'enfant.

Fait à

en deux exemplaires, le

Famille.....

Signatures des parents (précédée de la mention Règlement intérieur lu et approuvé)